



Signature du renouvellement de la convention de partenariat avec la Banque des Territoires

« Les Essentiels », nouveau livret : la sortie à ne pas manquer.

Découvrez le dernier numéro de la série « Les Essentiels », nos publications en partenariat avec la Banque des Territoires pour outiller les directeurs et directrices d'EPL !

Au programme de cette 4^e publication thématique, « **le financement de l'EPL** » : nous vous proposons une approche globale, avec à la fois un panorama des enjeux et des outils de financement, et des repères pour construire une stratégie globale de financement de l'entreprise.

Le premier point abordé est celui du besoin de financement : comment l'apprécier ? Comment l'objectiver ? Pour y répondre, le guide développe une première approche du mix fonds propres / quasi-fonds propres / dette bancaire, tout en rappelant le rôle et les missions du DG en la matière. Les besoins de financement dépendent fortement :

- Du stade de développement de l'entreprise et/ou de ses opérations ;
- De l'objet même du financement : besoin en fonds de roulement, actif amortissable ou non ;
- De la nature de risque et de la temporalité des activités ou des actifs à l'origine du besoin de financement ;
- Des possibilités de recourir ou non aux subventions.

Points clés de cette première partie : les garanties qui peuvent être attendues de la part de l'EPL, la diversification progressive des sources de financement au fur et à mesure de son

développement, ou encore les critères financiers guidant les décisions d'investissement.

En complément, les questions de valeur extra-financière et la recherche de subventions sont également abordées.

Une deuxième partie revient plus en détail sur les principales caractéristiques des produits financiers : fonds propres, quasi-fonds propres et dettes bancaires. Leur forme, leur risque, leur rémunération ou encore leur environnement juridique : tous ces aspects sont à prendre en compte dans la construction du mix de financement.

La stratégie financière ne s'arrête pas à la souscription de ces différents financements, c'est pourquoi la dernière partie revient sur le pilotage dans le temps du financement de l'EPL. **3 étapes clés sont abordées** : l'augmentation de capital, le réaménagement de la dette et l'actualisation du plan d'affaires.

Ce guide, réalisé avec l'appui de la SCET, a mobilisé le retour d'expérience de 5 dirigeants d'EPL : Mathias Doquet-Chassaing et Valérie Bey (Sadev 94), Benoit Le Pallec (Xsea), Agnès Perez (Citivia), Franck Caro et Cédric Marand (SPLA-IN AMP) et Mathieu Jullien (Brest en vue). Un grand merci à eux pour leur expertise et leur contribution !

Réalisation : SCL Communication - 06 28 02 00 33

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS !

« En rejoignant l'ADEPL, j'ai à cœur d'échanger avec d'autres dirigeants d'EPL et de contribuer au développement de nos entreprises publiques locales. »

Sabrina BISINOTTO LAYNET
Directrice Générale - GIE Valcommun
& Directrice Générale Déléguée - Valcossem



Comme eux, rejoignez les 130 adhérents de l'ADEPL, pour une association toujours plus forte et riche de partage d'expériences.

Rendez vous sur adepl.org

LES PARTENAIRES DE L'ADEPL



ACTUdirecte

La lettre d'info de l'ADEPL - Décembre 2025 - N°31

Sommaire

- ÉVÈNEMENT**
Congrès des EPL 2025 : élections 2026
- ACTUALITÉ**
Partenaires, vos news !
- PRATIQUE**
Nouveau livret dans la série « Les Essentiels » sur le financement en octobre 2025

Agenda

- Les 24 & 25 mars 2026 :**
Assises de l'ADEPL à La Turbale
- Les 14 et 15 octobre 2026 :**
Congrès des EPL à Nancy
- 2026**
Les 100 ans de l'économie mixte

Édito



Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année 2025 s'achève bientôt et elle a été riche d'événements et d'actions pour notre association, autant d'occasions de rencontres, de partage et de convivialité.

D'abord, les Assises de l'ADEPL à Auxerre, en mars, pendant lesquelles Clarisse MARTIN (Directrice d'Yonne Équipement) et toute son équipe nous ont accueillis et ont fait découvrir l'Abbaye de Vézelay à nos adhérents. Ils ont également organisé un atelier de travail pour partager l'expérience du virage RSE engagé par l'EPL et pour finir, **le livret « Les Essentiels » sur l'innovation** y a été présenté par Mathieu PAMS de la Banque des Territoires. **L'Assemblée Générale s'est tenue à Paris** en juin où nous avons présenté le rapport moral et financier de l'association, avec la participation de l'ensemble de nos partenaires toujours très actifs, que je remercie encore vivement.

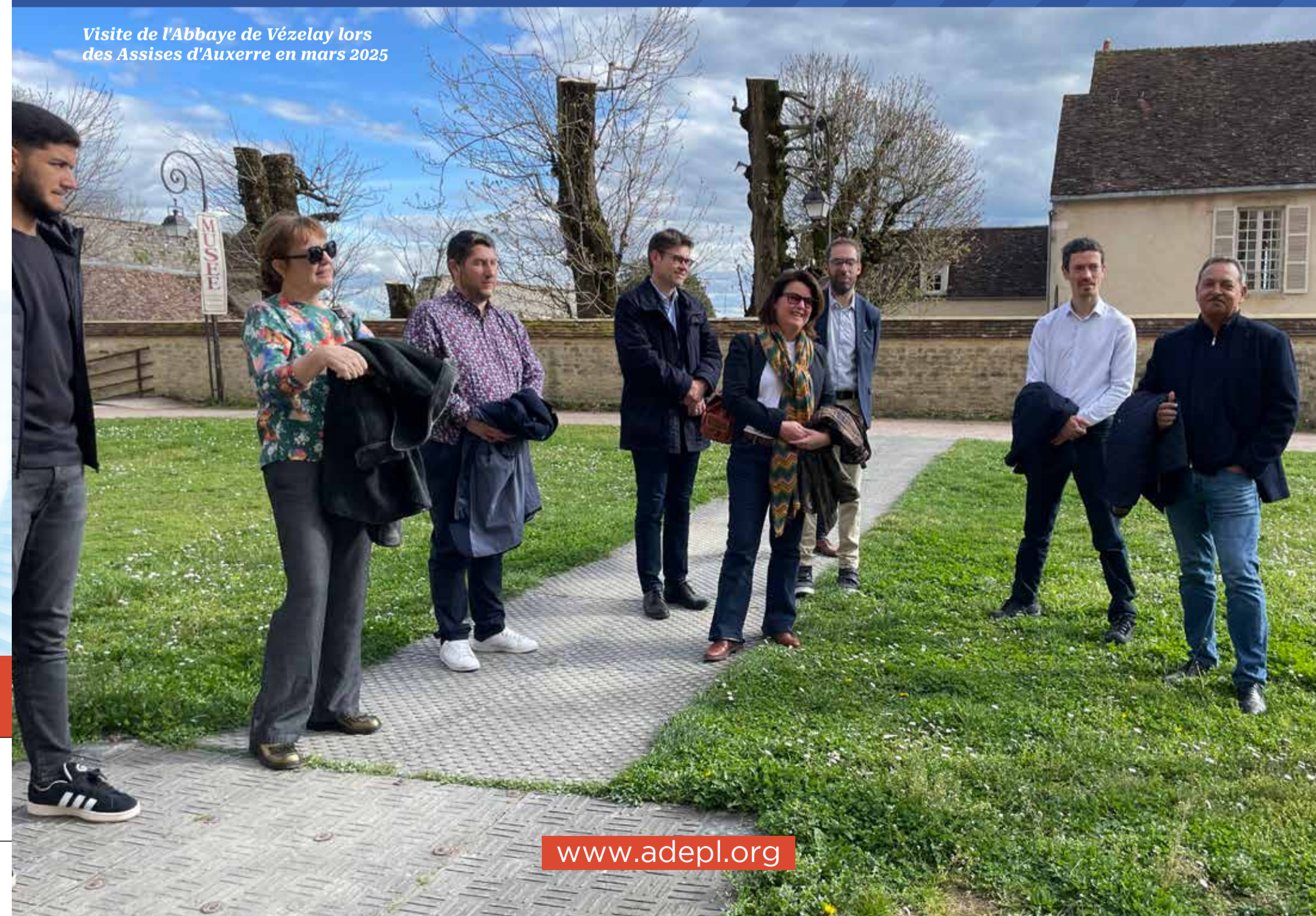
C'est à Montpellier lors du récent **Congrès des EPL** que nous nous sommes retrouvés, nous reviendrons sur ce grand rendez-vous dans ces pages. Dans le sillage des précédents livrets "Les Essentiels", sont nés en 2025, deux nouveaux documents sur le Plan Moyen Terme et le Financement, toujours réalisés en partenariat étroit avec la Banque des Territoires et la SCET. Des informations et des outils opérationnels que nous sommes fiers de pouvoir mettre à disposition de nos adhérents.

Cet éditto sera le dernier de mon mandat, celui-ci se terminant au mois de juin : que le temps passe vite ! Ceci-dit, notre aventure n'est pas encore terminée. Quelques projets sont en cours pour 2026, notamment la poursuite de la réalisation d'un trombinoscope, outil d'une grande utilité pour vous permettre encore et toujours de créer des liens et des synergies entre adhérent(e)s. Avec en plus, l'année prochaine, les Assises de l'ADEPL à La Turbale, la sortie d'un nouveau livret « Les Essentiels », le congrès des EPL à Nancy et les 100 ans de l'économie mixte, de grands rendez-vous nous attendent où j'espère vous retrouver nombreux.

Je vous souhaite, à toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année !

Michaël Martin Président de l'ADEPL

Visite de l'Abbaye de Vézelay lors des Assises d'Auxerre en mars 2025



www.adepl.org



Le Congrès des EPL : 2026, l'année de tous les possibles !

Congrès des EPL : le Before

En ouverture du Congrès National des EPL, l'innovation s'est invitée à Montpellier pour la seconde édition des "Before de l'Innovation". Organisés en partie par Le Lab by Alteméd, cette initiative a permis à neuf start-up d'exposer leur projet innovant devant de nombreux partenaires prestigieux dont la Banque des Territoires. Certains d'entre eux ont d'ailleurs pris la parole comme Philippe LAURENT (Président de la Fédération des EPL), Michaël MARTIN (Président de l'ADEPL), Cédric GRAIL (Directeur d'Alteméd), Justine JULLIAN (Directrice transformation et innovation chez Alteméd) et Jean-Michel ARROYO (consultant en stratégie et finance sur l'innovation dans les EPL) et les coopérations à construire avec les acteurs privés.



Soirée de l'économie mixte à Montpellier

La Banque des Territoires lance les "festivités" dès le 14 octobre

Du 14 au 16 octobre, L'ADEPL a participé à l'immanquable Congrès des EPL, au Corum, à Montpellier. Le congrès a commencé le mardi 14 sur les chapeaux de roues avec le cocktail et la soirée de l'économie mixte locale organisée à l'hôtel de ville par la Banque des Territoires. Philippe LAURENT, Mickaël DELAFOSSE (Hôte et Maire de Montpellier), ainsi que Antoine SAINTOYANT (Directeur de la Banque des Territoires) ont pris tour à tour la parole réaffirmant tout le bien qu'ils pensaient des EPL, SEM et SPL et souhaitant la bienvenue à tous les convives.



Inauguration du congrès des EPL

Ouverture du Congrès le 15 octobre

Le mercredi 15, le Congrès a été inauguré et ouvert par Philippe LAURENT (Maire de Sceaux et président de la Fédération des EPL) qui n'a pas manqué de saluer l'ensemble des congressistes en faisant le tour des stands, dont celui de l'ADEPL évidemment. Un stand à l'ambiance conviviale, toujours propice, pour Michaël MARTIN comme pour les membres présents aux échanges privilégiés.

Justice pour tous !

L'après-midi a été consacrée aux conseils juridiques. Pendant deux heures, deux intervenantes reconnues, que nous remercions chaleureusement : Marie COURROUYAN (Responsable juridique au réseau SCET) et Valérie LOUDE (Experte en droit de la commande publique), ont partagé leur expertise. Les adhérents ont pu poser des questions, bénéficier de réponses personnalisées et de recommandations opérationnelles... Et on sait tous combien les questions juridiques liées à nos activités peuvent être utiles ! Pour digérer toutes ces notions, les adhérents se sont détendus avec un apéritif sur le stand et la soirée de gala de la Fédération des EPL au Marché du Lez.

Atelier juridique animé par les avocats du cabinet SEBAN

Municipales 2026 : comment garantir la sécurité juridique des EPL ?

Pendant le congrès, Anne-Christine FARCAT, Thomas ROUYERAN et Didier SEBAN du cabinet Seban & Associés ont conduit l'atelier de l'ADEPL : Élections municipales, assurer la sécurité juridique de nos EPL.

Les élections municipales arrivent à grand pas et les dirigeants d'EPL seront soumis à certaines réserves et obligations légales dès le 1^{er} septembre. Un cadre juridique à connaître et que ces trois avocats nous ont rappelé.

L'Atelier a donc abordé des sujets spécifiques tels que :

- les interdictions légales en termes de communication institutionnelle en période pré et électorale (dons prohibés, interdiction de campagnes publicitaires...),
- la vigilance à adopter quant à la valorisation des projets portés par les représentants des communes,
- la gestion des contrats, des affaires courantes et le périmètre des décisions pendant cette période,
- le rétroplanning pour être prêts avant et après,
- la meilleure manière de gérer les transitions institutionnelles à venir (installations des nouveaux représentants des communes au conseil d'administration, etc.)

De précieux conseils appréciés des participants et une occasion de plus offerte par l'ADEPL d'accompagner ses dirigeantes et dirigeants d'EPL, souvent seuls face aux nombreuses questions juridiques qui régissent leur quotidien. ■



L'ADEPL, une association bien accompagnée

Nos partenaires prennent la parole : une confiance renouvelée avec la signature d'une convention de partenariat pendant le congrès

BANQUE DES TERRITOIRES

Un engagement commun au service des directrices et directeurs d'EPL

La Banque des Territoires porte depuis sa création une conviction forte sur le rôle des Entreprises Publiques Locales dans les territoires, au service des collectivités. C'est pourquoi nous nous efforçons de les accompagner au mieux dans la durée. En tant que partenaire stratégique de l'économie mixte locale, nous mesurons à quel point il y a dans les EPL des personnes clés : leurs directrices et directeurs.

Or cette fonction est encore peu connue et peu reconnue comme telle. Si dans toute entreprise, les fonctions de DG mobilisent des compétences transversales, force est de constater que l'hybridation public-privé, véritable ADN de l'économie mixte, rend encore plus vastes les champs de savoir-faire mobilisés pour le pilotage de l'EPL. Cette spécificité, qui a de nombreuses répercussions au quotidien, mérite d'être accompagnée.

Avec l'ADEPL, nous nous sommes mobilisés autour d'un projet commun : élaborer un outillage spécialement dédié aux DG d'EPL. La mobilisation de l'ADEPL, qui rassemble depuis 2004 des directrices et directeurs d'EPL militants de l'économie mixte, est un atout précieux dans cette démarche. On le voit dans la méthodologie déployée dans nos guides, où nous proposons en premier lieu de partager l'expérience des DG pour coller aux problématiques concrètes rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions.

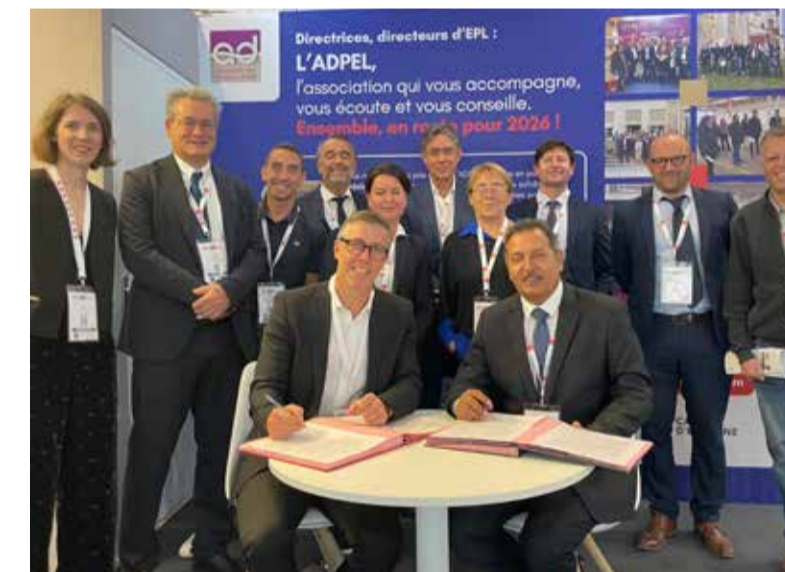
Peu-à-peu, nous étoffons ainsi une collection, « Les Essentiels » qui a débuté fin 2022 avec la publication du Guide des



directeurs d'EPL - Les essentiels à retenir. Après 2 publications thématiques en 2024, sur le **pilotage du risque** et sur les **démarches d'innovation**, nous poursuivons ce travail en 2025 avec 2 sujets cruciaux pour le pilotage de l'EPL : **l'élaboration et le suivi des plans moyen-terme (PMT)**, et **le financement de l'EPL**.

A suivre en 2026 : la poursuite de nos travaux sur des thématiques identifiées conjointement, pour éclairer la réflexion et l'action des directeurs d'EPL. Avec la réalisation de ces productions communes, nous pouvons saluer la dynamique d'un partenariat productif et nous remercions l'association, son conseil d'administration et son président pour leur mobilisation et pour la grande qualité de nos échanges. L'ADEPL est un réseau qui compte dans le mouvement de l'économie mixte et nous sommes fiers de l'accompagner.

Présentation du livret « Les Essentiels » par Mathieu PAMS de la Banque des Territoires à l'occasion des assises 2025 de l'ADEPL à Auxerre



Signature du renouvellement de la convention de partenariat avec Arkéa lors du Congrès des EPL à Montpellier

ARKÉA

Nous avons développé, chez Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, **une gamme étendue de garanties et de cautions** à destination des EPL pour sécuriser leurs opérations :

- Garanties dans le cadre du montage d'une opération immobilière : GFA VEFA, GFA CPI, GFA VRD, Cautions d'indemnité d'immobilisation, Garantie à 1^{ère} demande
- Garanties dans le cadre de la Loi Hoguet : syndic de copropriété, transactions immobilières
- Garanties de prêts octroyés par la Caisse des dépôts et consignations : compte tenu de la réglementation des fonds d'épargne, une garantie à 100% est exigée par la CDC pour l'obtention des prêts administrés. Or la réticence de certains garants à accorder sa caution ou les délais parfois trop longs de prise de garantie (encore plus importants en période pré-électorale) peuvent impacter très fortement dans l'avancée de vos opérations.



Vue du futur bâtiment logistique de 136 000 m² sur la plateforme multimodale de Douargues dans le Pas-de-Calais

- Garanties liées à l'environnement : garanties réglementaires dans le cadre d'un appel d'offre Commission Régulation de l'Énergie, garantie remise en état d'une décharge
- Forte d'une équipe spécialisée et de notre expertise auprès des EPL, nous nous adaptons aux spécificités de chacun de vos projets. N'hésitez pas à nous consulter.

A titre d'exemple, nous avons accompagné le closing de l'opération LD2 portée par notre client aménageur et promoteur, la SPL DELTA 3, en émettant une GFA sur un CPI portant sur la construction d'un bâtiment logistique jumbo de 136.000 m² sur la plateforme multimodale de Douargues. A noter que le bâtiment comportera une des plus grandes toitures solaires d'Europe (portée par Urbasolar) et un accès rail / voie fluviale privilégié. ■

Pour tout renseignement complémentaire :
Laurie LEMOINE,
Directrice Territoriale
Institutionnels
laurie.lemoine@arkea.com
06 08 58 79 17